Mme Claire Tutenuit
50 rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris

H.E. António Guterres
Secrétaire général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Paris, le 05 octobre 2021

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous confirmer que l'Association française des Entreprises pour l'Environnement (EpE) soutient les Dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté de soutenir le Global Compact dans la promotion de ces principes, et allons faire une déclaration publique de cet engagement à nos parties prenantes et au public au sens large.

Nous nous engageons également auprès du Global Compact des Nations Unies à participer de la manière suivante :

En Accélérant la transition écologique des membres et de la société par la réflexion, la mobilisation de l'intelligence collective, l'engagement collectif des acteurs économiques et le débat avec toutes les parties prenantes, en créant et engageant un développement économique compatible avec les limites de la planète et socialement accepté, voire désiré.

Nous convenons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication d'une Communication sur l'Engagement (COE), décrivant les efforts consentis par notre organisation pour soutenir la mise en œuvre des dix principes et nous engager aux côtés du Global Compact. Nous soutenons la responsabilité publique et la transparence, par conséquent nous nous engageons à publier nos progrès dans un délai maximum de deux ans à compter de notre date d'adhésion, et par la suite tous les deux ans, en conformité avec les directives pour les Communications sur l'Engagement du Global Compact.

Meilleures salutations,

Claire Tutenuit

Déléguée générale